

CAGNY

ACTUALITES

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2026



Mairie de Cagny

29 allée Saint Germain 14630 CAGNY

Adresse provisoire le temps des travaux :

Salle du Parc - 1 avenue du Parc

02 31 27 15 80 – www.cagny.fr





SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE

P 4-11

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

P 12-17



ENFANCE JEUNESSE

P 18-21

CULTURE

P 22-23

SOLIDARITE

P 24-25



VIE ASSOCIATIVE

P 26-35

CDC VAL ES DUNES

P 36-39

VIE ECONOMIQUE

P 40-41

ETAT CIVIL

P 42-43

AGENDA

P 44

EDITO



Chères Cagnaises, chers Cagnais,

Avant de vous adresser mes meilleurs vœux, ma première pensée va à tous ceux qui nous ont quittés et à Monsieur Eric MARGERIE décédé le 27 octobre.

C'est avec une grande tristesse que je me dois d'évoquer celui qui a marqué d'une empreinte impressionnante notre commune. A l'annonce de son décès, nous avons tous ressenti un choc puis une peine immense.

Toutes celles et ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer dans sa fonction d'élu et aussi personnellement garderont le souvenir d'une personne impliquée, investie, chaleureuse, dynamique et enthousiaste.

Eric MARGERIE, durant 24 années au service de la commune et de la communauté de communes, aura marqué notre territoire et nous évoquerons encore longtemps sa mémoire.

Aussi, lui succéder n'a pas été une simple affaire pour moi. Néanmoins, c'est un honneur d'achever son mandat. Si avec mon équipe municipale nous avons pu traverser cette période difficile, c'est grâce aux soutiens reçus, par vous, par les différentes instances et aussi grâce à l'aide précieuse de tout notre personnel municipal.

En ce début d'année, j'adresse mes meilleurs vœux :

- ▶ aux agents techniques, périscolaires et administratifs qui nous accompagnent chaque jour, souvent dans l'ombre, afin de garantir le service public attendu ;
- ▶ aux élus, adjoints et conseillers, pour leur confiance et leur engagement quotidien sur tous les fronts : de l'urbanisme, de la voirie, du scolaire, du social, des finances, de l'associatif et de l'environnement ;
- ▶ aux bénévoles de nos associations pour leur engagement sans faille à faire vivre le tissu sportif, culturel et social ;
- ▶ au corps enseignant et aux animateurs pour leur engagement auprès de nos enfants ;
- ▶ et bien sûr, à vous tous Cagnaises et Cagnais qui avaient su démontrer votre solidarité ces derniers mois.

Continuons à avancer ensemble avec bienveillance et respect.

Bien à vous.

La Maire, Laurence MAUREY

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE CAGNY

- ◆ Sur le site : www.cagny.fr
- ◆ Sur Facebook : Mairie de Cagny
- ◆ Sur l'application Citykomi
- ◆ Via l'envoi de SMS avec Mairie Pop'In

PLUS D'INFOS : servicecommunication@cagny.fr – 02 31 27 15 84

VIE MUNICIPALE

DECES DE MONSIEUR LE MAIRE

UN HOMME AU SERVICE DU TERRITOIRE

Eric MARGERIE, Maire de Cagny, est décédé le 27 octobre dernier à l'âge de 68 ans.

Monsieur MARGERIE était Maire de la commune depuis 2020. Avant cela, il avait été conseiller municipal en 2001 puis adjoint en 2008. Il était également conseiller communautaire à Valès dunes depuis 2002 et vice Président en charge du complexe aquatique DUNEO depuis 2008.

Monsieur MARGERIE a également été impliqué dans la vie associative locale. Il a notamment été Président du club de tennis durant 8 ans.

Le 3 novembre, lors de ses obsèques, nombreux étaient ceux et celles à s'être déplacés afin d'honorer sa mémoire. Famille, amis, élus, collègues, agents et habitants lui ont rendu hommage.

Monsieur MARGERIE laissera le souvenir d'un homme dynamique, passionné et profondément investi pour son territoire.



HOMMAGES

De nombreux hommages ont été célébrés en l'honneur de Monsieur le Maire : haie d'honneur, plantation d'arbres, moments de recueillement, livre d'or... Chacun a pu à sa manière honorer sa mémoire et son action.

Le 5 décembre, un olivier a été planté dans la cour de l'école.

Les élèves avaient également réalisé un arbre de vie qu'ils ont offert à sa famille (cf. article page 21).



Le 12 décembre, un chêne a été planté dans le parc de la mairie.

« Un geste simple et fort, symbole de vie, de racines et de continuité, à son image. Cet arbre grandira dans ce parc qu'il aimait tant, comme le souvenir que nous gardons de lui, vivant à jamais dans nos cœurs » a indiqué sa fille Caroline.

Les personnes présentes ont formé un cercle afin de se recueillir.



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont offert des cabanes à oiseaux, fabriquées par leurs soins, afin qu'elles puissent être installées dans l'arbre dès que possible.

Plusieurs associations et clubs sportifs (anciens combattants, football, tennis, judo, basket...) ont organisé des moments de recueillement en la mémoire de Monsieur MARGERIE avant leurs manifestations.



REMERCIEMENTS

« Nous tenons à remercier tous les habitants de la commune, les membres du conseil municipal ainsi que le personnel administratif et technique, pour votre gentillesse, votre aide précieuse, votre présence et vos mots réconfortants en ces moments si douloureux.

C'est un témoignage de l'amitié, de l'estime et du respect que vous lui portiez. Cela nous touche profondément. »

Nadine, Rémy, Caroline, Sarah MARGERIE



ELUS MUNICIPAUX

En raison du décès de Monsieur le Maire, un Conseil Municipal exceptionnel a été réuni en novembre afin d'élire de nouveaux représentants. Ont été élus :



Laurence MAUREY - Maire

Déléguee à la communication, à la culture, au sport, aux loisirs et à la jeunesse



Michel DECAMBOS - Maire Adjoint

Délégué aux bâtiments, aux voies, aux réseaux et à l'éclairage public



Magali LONCLE - Maire Adjointe

Déléguee aux affaires scolaires, à l'environnement et au cadre de vie



Pascal GENISSEL - Maire Adjoint

Délégué aux finances, à la gestion des risques et à l'urbanisme



Guillaume LECOEUR - Conseiller Municipal

Délégué au personnel municipal

CONSEILS MUNICIPAUX

Pour le premier semestre 2026, les conseils municipaux sont prévus les :

- ▶ 10 février
- ▶ 10 mars
- ▶ 14 avril
- ▶ 12 mai
- ▶ 9 juin



ELECTIONS

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars.
Les conseillers sont élus pour 6 ans.

BUREAUX DE VOTE

En raison des travaux de réhabilitation de la mairie, les deux bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, seront situés à la salle des fêtes.

PIECES D'IDENTITE

Pour voter, une pièce identité est obligatoire (photographie sur smartphone ou photocopie non tolérées).

Consultez la liste des pièces d'identité acceptées sur :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1361

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales se clôturent le 6 février.

Si besoin, vérifiez votre inscription sur :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

ABSENT ? PENSEZ A LA PROCURATION !

Si vous êtes absent, vous pouvez missionner un autre électeur pour voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Un électeur ne peut avoir qu'une seule procuration.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Toute mention manuscrite
ou rayure rend votre bulletin
de vote nul



Procuration : mode d'emploi





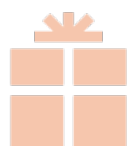
EVENEMENTS MUNICIPAUX

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS DE L' AVENT

La distribution de calendriers de l'avent a été renouvelée.

Le 20 novembre, les enfants fréquentant le Relais Petite Enfance avec leur assistante maternelle ont reçu leur calendrier offert par la municipalité.

Le 28 novembre, ce fut au tour des élèves cagnais. Ces derniers ont également bénéficié d'une sortie au cinéma financée par la municipalité.



CEREMONIE DES VOEUX

Le 9 janvier, le Conseil Municipal a présenté ses vœux aux habitants, aux agents municipaux et aux partenaires.

Madame le Maire, Monsieur DELAPORTE - Député, Madame DE GIBON - Conseillère régionale, Madame LEMIERE - Conseillère départementale et Monsieur PESQUEREL - Président de la CDC (Communauté de communes) ont rendu hommage à Monsieur Eric MARGERIE.

Un diaporama regroupant des photos de Monsieur MARGERIE, prises dans le cadre de ses mandats, a également été projeté.

En raison des élections municipales à venir et des restrictions règlementaires qui en découlent (règles de communication en période pré-électorale) le bilan 2025 et les projets 2026 n'ont pas été présentés.

La cérémonie s'est clôturée par un apéritif dînatoire.



COLIS GOURMANDS AUX SENIORS

La distribution annuelle des colis gourmands aux seniors se déroulera le mardi 31 mars.

Les habitants de 65 ans et plus inscrits sur la liste électorale recevront un courrier les informant des modalités de distribution.

Les habitants éligibles mais non-inscrits sur la liste électorale peuvent venir en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 20 février pour bénéficier d'un colis.



REHABILITATION DE LA MAIRIE



Les travaux de réhabilitation ont débuté en octobre et se poursuivent à ce jour selon le planning prévisionnel défini.



Question d'administrés

POURQUOI LE COUT DE RENOVATION DE LA MAIRIE EST-IL ELEVE ?

Le coût de la réhabilitation de la mairie s'explique par plusieurs facteurs :

- ▶ La **quantité de travaux effectués** au sein du bâtiment est conséquente. Les travaux concernent à la fois les rénovations énergétique (chauffage, isolation...) et fonctionnelle (aménagement intérieur).
- ▶ Le **désamiantage**, nécessaire pour la réalisation de ces travaux, alourdit l'enveloppe budgétaire.
- ▶ L'établissement appartient à la catégorie des ERP (Etablissement Recevant du Public). Il est, par conséquent, soumis à des **normes et obligations spécifiques** : accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite), matériaux, équipement....
- ▶ La rénovation concerne l'**ensemble du bâtiment qui est utilisé de plusieurs manières** : services administratifs, conseils municipaux, mariages, organisation de réunions et de manifestations municipales ou associatives (partie située au sous-sol).
- ▶ Les collectivités sont soumises à des règles strictes concernant leurs dépenses (**marchés publics et appels d'offres**).



POURQUOI LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT NEUF N'A PAS ETE RETENUE ?

Différentes options ont été étudiées. Les raisons qui ont conduit à la rénovation du bâtiment plutôt qu'à une construction neuve sont les suivantes :

- ▶ Conserver un emplacement central, visible et accessible pour les usagers.
- ▶ Préserver le cadre environnemental du parc de la mairie.
- ▶ Respecter les règles imposées par les bâtiments de France.
- ▶ Bénéficier de subventions liées à la rénovation (une construction neuve n'aurait pas été éligible à l'ensemble des subventions mentionnées ci-dessous).

Question d'administrés



PLAN DE FINANCEMENT

Le projet est subventionné à hauteur de :

- ▶ 30 % par le Conseil Départemental (contrat de territoire),
- ▶ environ 15 % par l'Etat (fonds verts).

La collectivité est également en attente de la réponse de la Préfecture pour un financement (30 % du montant du projet) au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Ainsi, les travaux estimés à 1 088 954,94 € pourraient être subventionnés à hauteur de 75 %. A noter que le reste à charge sera auto-financé par la commune (pas d'emprunt bancaire).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La réglementation contraint les collectivités à ne pas dépasser le seuil de 80 % de subventions publiques sur un plan de financement.

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE



LES REALISATIONS



CIMETIERE

Rénovation du kiosque
(toiture et renforcement de la structure).



RUE DU GRAND CHEMIN

Création d'un plateau surélevé en remplacement de la chicane afin de lutter plus efficacement contre les excès de vitesse.

Réalisation d'une continuité piétonne entre deux trottoirs situés rue du Grand Chemin.



Création d'un passage pour piéton menant de la rue du Clos du Sieur vers la rue du Grand Chemin.



IMPASSE DES PASSEREAUX

Création d'un cheminement PMR pour relier l'impasse des abeilles au parking de l'impasse des passereaux.



ECOLE MATERNELLE

Réfection des sanitaires : remplacement des 4 WC, peinture, faïence.



ESPACE DU PETIT BOIS

Afin d'éviter le passage de véhicules motorisés et de caravanes, le premier passage créé pour l'accès au Petit Bois a été rebouché. Un second passage a été recréé quelques mètres plus loin au milieu d'arbres.



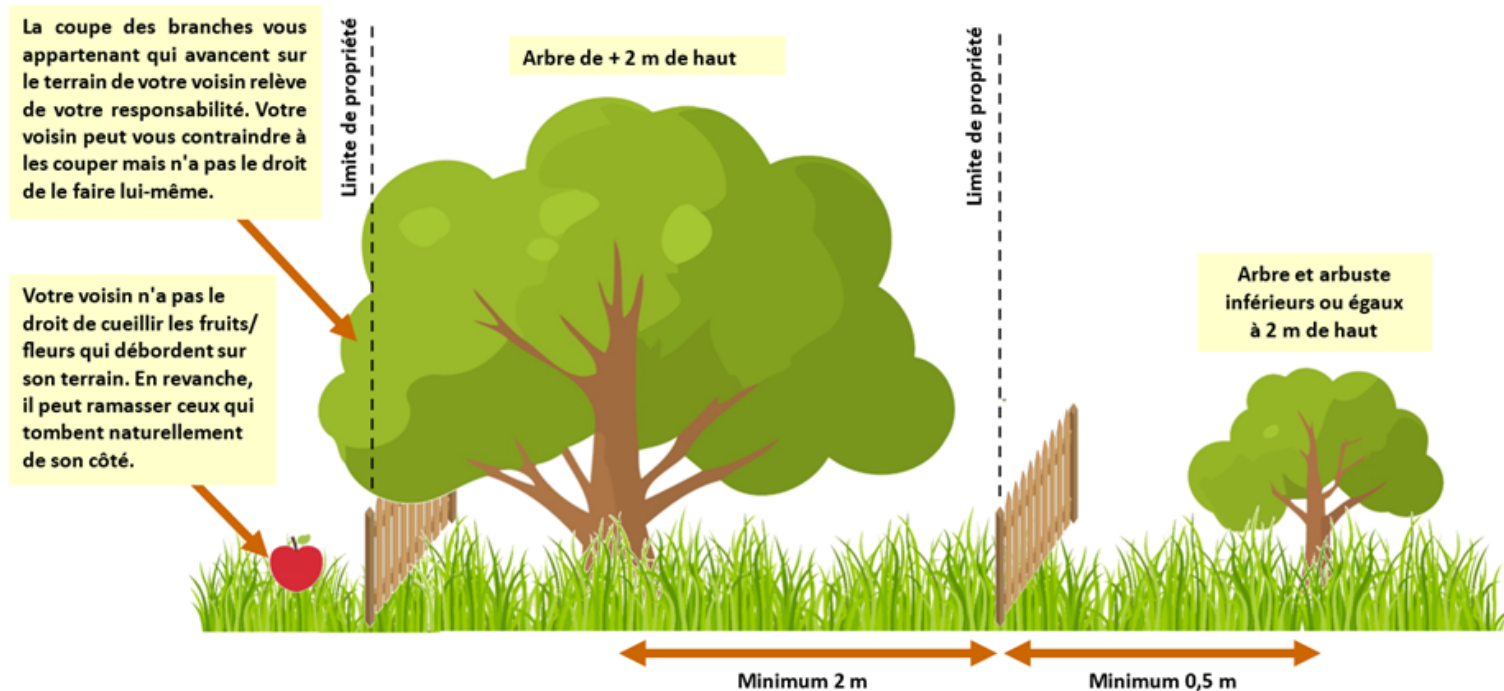
Création d'un chemin permettant un accès au pumptrack.





ARBRES, HAIES ET ARBUSTES, QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

Vous souhaitez planter un arbre ou une haie sur votre terrain ? Des règles de distance et de hauteur sont à respecter vis à vis de votre voisin. L'entretien de ces plantations et la cueillette des fruits sont également soumis à une réglementation précise.



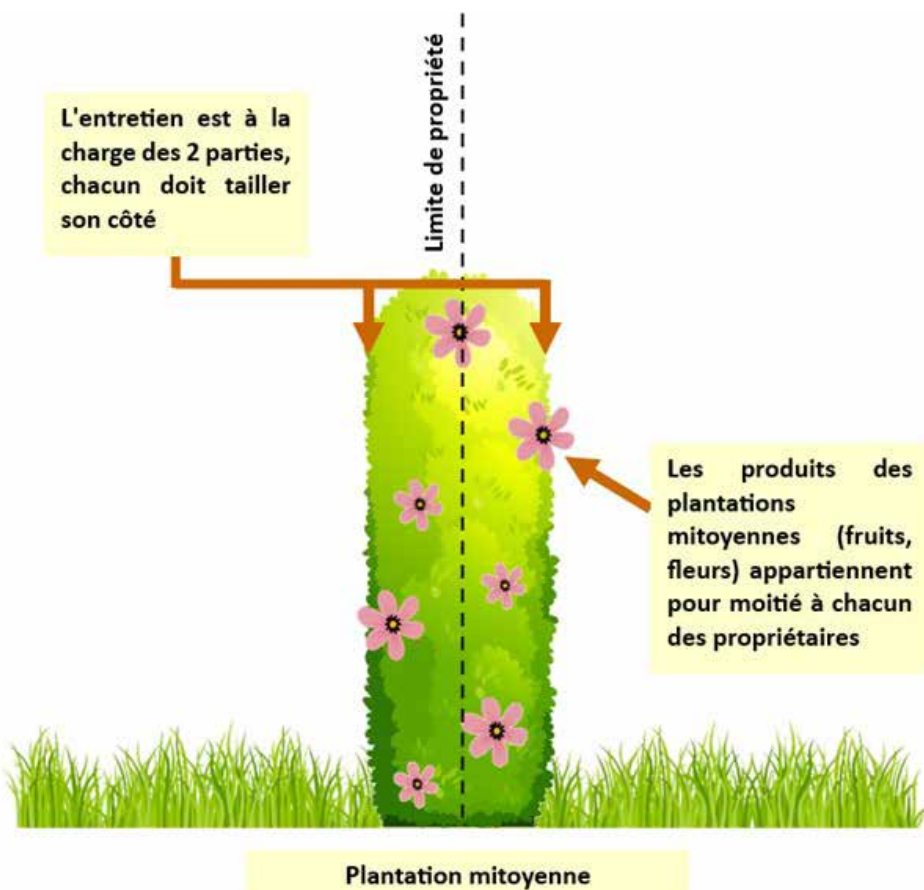
LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour protéger la faune, l'élagage est déconseillé du 15 mars au 31 août (période de nidification).

Les riverains ont l'obligation d'élaguer arbres, arbustes et haies situés en bordures des voies publiques ou privées.

L'objectif est d'assurer :

- le passage des piétons,
- la visibilité de la signalisation routière,
- la sécurité des réseaux aériens.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES, MIEUX LES CONNAITRE POUR MIEUX S'EN PROTÉGER

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

OBSERVATOIRE
DES
CHENILLES PROCESSIONNAIRES

FREDON
FRANCE

Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin
Entre janvier et avril

Processionnaire du chêne
Entre mai et juillet



Nid sur branche



Nid sur tronc

Document réalisé par l'Observatoire des chenilles processionnaires, 2022

NE PAS TOUCHER !

Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...

(i) Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé (i)



Comment les reconnaître, où se trouvent-elles,
quels sont les risques pour notre santé ?

chenille-risque.info

QUELS SONT LES RISQUES ?

La présence de chenilles processionnaires pose une problématique de santé publique. Ces chenilles possèdent des poils urticants qui se détachent sous l'effet du vent et peuvent s'accrocher sur la peau, les vêtements, les muqueuses. Ces poils contiennent une substance toxique qui peut provoquer des réactions allergiques.

COMMENT REAGIR ?

- 🌿 Sur une zone peu fréquentée, pas besoin d'intervenir,
- 🌿 Si leur présence représente un risque (cour d'école, parc...), contactez la mairie.

PLATEFORME DE SIGNALEMENT

Vous pouvez signaler la présence de ces chenilles sur une plateforme nationale disponible sur le site :

<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/>

CONTACT

- ✉ chenille-risque@fredon-france.fr
- ☎ 07 68 99 93 50
- ☎ 01 53 83 71 75



Les agents municipaux ont procédé à l'installation de pièges sur les arbres où des chenilles processionnaires avaient été repérées :

- 🌿 Cité des Castors
- 🌿 Rue de la Sucrerie
- 🌿 Parc du Saut de Loup
- 🌿 Petit Bois



LIVRAISON ET INAUGURATION DE LA RESIDENCE « LES ECHAUGUETTES »



© Marc LEMARCHAND - Ouest France

Le 22 septembre, les locataires de la nouvelle résidence située route de Paris se sont vu remettre les clés de leur nouveau logement par le bailleur social Partélios.

Le 25 novembre, le bâtiment a été inauguré et une convention a été signée avec l'association du Jardin Partagé qui animera le potager avec les habitants de la résidence.

A noter que Partélios proposera aux locataires de ce bâtiment des actions axées sur le bien-être et la santé avec des ateliers et des temps partagés.

CONSTRUCTIONS EN COURS

Le chantier de la résidence Caelia, située rue Louis Braille, se poursuit depuis avril 2025.

Les logements d'accession à la propriété Logéo Seine, situés rue André Heintz, sont également en cours de construction.



LE SAVIEZ-VOUS ?

282 DEMANDES D'URBANISME ONT ÉTÉ DÉPOSÉES À CAGNY EN 2025

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Depuis janvier, le service urbanisme vous reçoit uniquement sur rendez-vous les :

- 🌸 lundi après-midi de 14h à 17h,
- 🌸 mardi matin de 9h à 12h,
- 🌸 mercredi après-midi de 14h à 17h,
- 🌸 vendredi matin de 9h à 12h.

Pour toute demande, contactez le 02 31 27 15 80 ou écrivez à mairie@cagny.fr



DEMATERIALISATION DES DOSSIERS

Depuis janvier 2022, il est possible de déposer certaines demandes d'urbanisme de façon dématérialisée grâce au guichet en ligne. Cela permet également de suivre l'instruction de votre dossier en temps réel.

Le lien pour y accéder a changé depuis le 22 décembre. La nouvelle adresse est <https://valesdunes.geosphere.fr/guichet-unique>. Tous les comptes, identifiants et mots de passe créés à partir de l'ancien accès sont conservés.

Si votre demande est déposée sur ce guichet, elle ne doit pas être transmise en version papier à la mairie. Toutefois, pour celles et ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de déposer, en papier ou par courrier recommandé, vos demandes directement en mairie sans passer par ce guichet.

VOIRIE

GAGNONS EN VISIBILITÉ

À pied, à vélo, à trottinette, soyez sûrs d'être visibles.

Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétro réfléchissants. Éloignez-vous des angles morts des véhicules imposants.



Du lundi
au vendredi
8h-12h
13h30-18h

LE SPECIALISTE DE LA PIERRE ET DU BOIS
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



02 31 57 29 09 - 1 rue de l'étoile CAGNY - contact@natureetmat.fr

ENFANCE JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



UN VERGER POUR LES CAGNAIS

Les élus du CMJ ont souhaité mettre à la disposition des habitants des fruits à récolter en plantant des arbres fruitiers.

Le 26 novembre, ils ont ainsi participé à la plantation de 3 pommiers, 3 poiriers et 3 pruniers, à côté du stade, à proximité de l'arbre des naissances 2024.



FABRICATION DES CABANES A OISEAUX



La fabrication des cabanes à oiseaux est terminée.

Christian, le grand-père d'une jeune élue, a effectué les découpes (merci à lui !).

Le 8 décembre, avec l'aide de leur famille, les jeunes élus ont assemblé une vingtaine de cabanes. Reste à les installer avant que leurs futurs locataires ne puissent en profiter !



A VOS AGENDAS !

Le Carnaval organisé par le CMJ se déroulera le dimanche 8 mars

VENTE SOLIDAIRE



A l'occasion du marché de Noël, le Conseil Municipal des Jeunes a préparé et vendu des sachets de chocolats.

230 € ont ainsi été récoltés au profit de l'épicerie sociale et solidaire d'Argences.

La somme leur a été remise le 8 décembre.

Bravo aux jeunes élus pour leur enthousiasme et leur engagement !



STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE

LE CENTRE DE LOISIRS (3-12 ANS)



Le centre de loisirs est ouvert chaque mercredi de 7h30 à 18h30 ainsi que pendant les vacances scolaires (sauf à Noël) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Quelques exemples d'activités réalisées au centre de loisirs récemment :

Atelier gravure, test de différentes techniques de peinture, activités autour du tri, rencontre sportive avec d'autres centres de loisirs, spectacle musical, activités pour développer l'imaginaire individuel et collectif.

Inscriptions vacances scolaires

VACANCES DE FÉVRIER

Ouverture du lundi 16 au vendredi 27 février
Date limite d'inscription : mercredi 4 février

VACANCES DE PRINTEMPS

Ouverture du lundi 13 au vendredi 24 avril
Date limite d'inscription : mercredi 1^{er} avril

VACANCES D'ÉTÉ

Ouverture du lundi 6 au vendredi 31 juillet
et du lundi 24 au vendredi 28 août
Date limite d'inscription : mardi 23 juin

Inscriptions via le portail famille : <https://alsh-cagny.portail-defi.net>

LE LOCAL JEUNES (11-17 ANS)

Le local jeunes est ouvert tous les vendredis de 17h30 à 22h ainsi que pendant les vacances scolaires (sauf en août et à Noël) du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

Exemples d'activités réalisées au local jeunes récemment : atelier cuisine avec des produits récoltés à la cueillette de Cagny, soirées à thème, dîner au restaurant, accrobranches, rencontres avec d'autres structures de jeunes, trollball, sortie au bowling et fabrication de bougies.



Sortie au « geek days »

CONTACT



Contact : Blandine WASSNER – Coordinatrice Enfance Jeunesse
Centre d'animation Impasse des écoles, 14630 CAGNY - 06 76 58 45 42
www.centre.loisirs.cagny.laliguenormandie.org - Instagram : localjeunescagny



centre.loisirs.cagny@laliguenormandie.org
local.jeunes.cagny@laliguenormandie.org



DEMI-JOURNEE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le 6 novembre dernier, l'école élémentaire de Cagny a consacré une demi-journée à la sensibilisation et à la prévention contre le harcèlement scolaire, une initiative essentielle pour garantir un environnement scolaire sain, respectueux et épanouissant pour tous les élèves du CP au CM2.

Cette journée spéciale a permis de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour le développement harmonieux des jeunes. En intégrant cette sensibilisation dans le cadre scolaire, l'établissement souhaite instaurer une culture de respect et d'empathie, essentielle pour que chaque enfant puisse évoluer sereinement dans un cadre sécurisé.

Au cours de cet après-midi, plusieurs ateliers interactifs ont été organisés, animés par des partenaires, locaux et spécialisés, engagés dans la lutte contre le harcèlement :

- ▶ La responsable garderie, Morgane, pour encadrer et animer un atelier de production artistique.
- ▶ La coordinatrice enfance/jeunesse, Blandine, pour sensibiliser à la solidarité et au respect mutuel à travers un jeu de coopération.
- ▶ La bibliothécaire de Cagny, Sylvaine, pour proposer des lectures et des échanges autour du thème.
- ▶ L'infirmière scolaire, pour évoquer ce qu'est un message positif.
- ▶ Une gendarme de Moul, pour sensibiliser aux enjeux de la sécurité et du respect de la loi.
- ▶ Deux intervenantes de l'EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation), une éducatrice spécialisée et une psychologue, pour apporter un soutien adapté aux situations de harcèlement et de détresse à travers des jeux sur l'empathie, la différence...



Cette demi-journée s'inscrit dans une démarche globale visant à faire de l'école un lieu où chaque enfant se sent en sécurité, respecté et écouté. La mobilisation de l'ensemble des partenaires et la participation active des élèves témoignent de l'engagement de la communauté éducative pour lutter contre le harcèlement et promouvoir le bien-être de tous.



HOMMAGE A MONSIEUR MARGERIE, UN HOMME DEDIE A NOTRE ECOLE

Le 5 décembre, nous avons rendu hommage à un homme qui a tant donné pour notre école : Monsieur Eric MARGERIE, le maire de Cagny. C'est avec simplicité et sincérité que nous avons souhaité lui exprimer notre reconnaissance pour tout ce qu'il a accompli au service de notre école.

Nous avons eu la chance d'accueillir parmi nous sa femme, Madame Nadine MARGERIE, accompagnée de sa fille Caroline, à qui nous adressons nos pensées les plus sincères et affectueuses. Madame Laurence MAUREY, ancienne directrice de l'école et maire, des membres du périscolaire, des services techniques, et les délégués de chaque classe étaient présents ce jour-là.

Nous avons planté dans la cour de l'école maternelle un olivier, symbole de paix, de longévité et d'espoir. Cet arbre sera un témoignage durable de notre souvenir et de notre respect pour celui qui a tant œuvré pour notre établissement.

Cet olivier nous rappelle que la solidarité, le dévouement et l'engagement sont des valeurs essentielles. Tout comme cet arbre, nous devons continuer à avancer ensemble, en restant unis et en recherchant la paix. L'olivier nous inspire à être solidaires et à agir pour le bien de tous.

De plus, l'école a offert un petit tableau représentant un arbre de vie, réalisé collectivement par les enfants (maternelle et élémentaire). Chaque élève a laissé son empreinte de doigt, symbolisant l'unité et la diversité de la communauté scolaire. Ce geste simple mais chargé de sens a permis à chaque enfant de laisser une trace personnelle dans cette œuvre collective, renforçant le sentiment d'appartenance et de partage au sein de l'école.

Son souvenir restera gravé dans nos cœurs et dans l'histoire de notre école.



CULTURE



Bibliothèque
Cagny

CA S'EST PASSE DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE !

De jeunes visiteurs ont participé à l'échappée game proposé en octobre et ont enquêté afin de découvrir de qui avait rêvé Pouic Pouic la souris...



Les enfants ont laissé libre cours à leur créativité : des citrons et oranges séchés, des morceaux de bois et hop création de champignons !



Les ateliers d'écriture pour les adultes se sont poursuivis au rythme d'une séance par mois. En novembre, à l'aide de phrases prises au hasard dans des romans et d'une carte objet, la thématique était : « tuez-moi - Mrs Bloxby se trompait - un labyrinthe ». Et vous, qu'auriez-vous écrit en 30 minutes ?



Les séances bébés lecteurs, proposées 1 à 2 fois par mois, ont permis aux plus-petits la découverte des percussions en lien avec une thématique sur la jungle.



PROGRAMME DES ANIMATIONS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le programme des animations
est disponible sur le site
www.bibliothequecagny.fr

Février

Mercredi 11 à 10 h
Bébés lecteurs hiver

Vendredi 13 à 14 h
Atelier piquage/embossage sur métal
Sur inscription, pour adulte

Mardi 17 à 14 h
Atelier d'écriture pour adulte
Sur inscription

Mercredi 18 à 10 h
Bébés lecteurs hiver

Mardi 24 à 10 h 30
Atelier piquage/gaufrage pour enfant
Sur inscription, dès 4 ans

Mercredi 25 de 10 h à 12 h
Ouverture supplémentaire

Vendredi 27 à 10 h 30
P'tit cinéma des 4 ans

Dès le 11 février, venez découvrir l'expo.
"Joue avec Raymond"

Vacances

Découvrez l'exposition "Joue avec Raymond"

Du 11 au 27 février

Cette exposition en volume permet aux enfants
âgés de 2 à 6 ans d'entrer dans le monde du
célèbre escargot par le jeu.



Tentez l'expérience de la réalité virtuelle

Du 11 au 27 mars

Réservez des créneaux de 30 minutes pour des
sensations garanties !



Mars

Mercredi 4 à 10h 30
Atelier coloriage au dé
Sur inscription, dès 4 ans

Mercredi 11 de 10 h à 12 h
Ouverture supplémentaire
Découverte du **casque de réalité virtuelle**

Vendredi 13 à 14 h
Atelier piquage/embossage sur métal
Sur inscription, pour adulte

Mercredi 18 à 10 h
Bébés lecteurs mars

Mardi 24 à 14 h
Atelier d'écriture pour adulte
Sur inscription

Mercredi 25 à 10 h
Bébés lecteurs mars

**Aux heures d'ouverture, réservez
vos créneaux pour utiliser le
casque de réalité virtuelle**

SOLIDARITE



SANTE



Question d'administrés

PLUS DE 2 000 CAGNAIS, DES CONTRUCTIONS EN COURS, UN SEUL MEDECIN SUR LA COMMUNE, PLUS DE DENTISTE. LE MAIRE ACTUEL OU A VENIR POURRAIT-IL INSCRIRE DANS SES PROJETS LA CREATION D'UNE MAISON DE SANTE, INITIATIVE POUVANT TENTER LES PROFESSIONNELS DE VENIR S'INSTALLER A CAGNY ?

Les élus sont conscients du manque de professionnels de santé sur la commune et seraient favorables à un tel projet.

Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2015, c'est la communauté de communes Valès dunes qui dispose de la compétence « création, mise en œuvre et organisation de pôles de santé ». Cela ne fait donc pas partie du champ d'action municipale.

Sur le territoire de la CDC, un pôle de santé est implanté à Argences, une maison de santé est ouverte à Frénouville. Il y a également une maison de santé sur la commune de Saint Sylvain qui a intégré la CDC récemment.

Pour autant, la création de ces équipements ne permet pas forcément de pallier la pénurie de médecins qui touche l'ensemble du territoire national. Les élus travaillent et étudient sur les raisons qui freinent l'installation de professionnels de santé afin de trouver des solutions au niveau de la commune et/ou de la communauté de communes.

DON DE SANG : UN ACTE VITAL ET CITOYEN

RÉSERVES FAIBLES !
FAITES LA DIFFÉRENCE



Lors des dernières collectes à Cagny les 10 septembre et 19 novembre, l'Etablissement Français du Sang (EFS) a accueilli **46** et **45** candidats au don.

L'EFS et la municipalité remercient les donneurs.

PROCHAINE COLLECTE

MERCREDI 4 MARS - 15H30/19H
SALLE DES FETES

AFFAIRES SOCIALES

QU'EST CE Q'UN CCAS ?

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un service public de proximité obligatoire dans toute commune de plus de 1 500 habitants. Cet organisme a pour objectif de soutenir les personnes en difficulté.

C'est un établissement communal, présidé par le maire. Il informe, oriente et instruit les demandes d'aides sociales et peut mettre en place des actions locales.



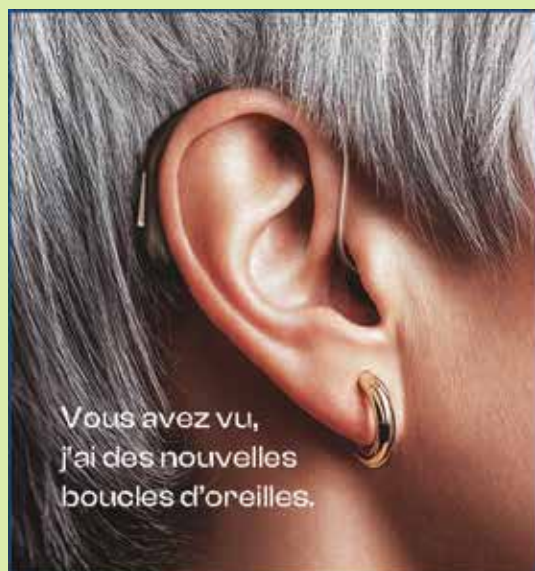
DANS QUEL(S) CAS CONTACTER VOTRE CCAS ?

Vous rencontrez des difficultés financières ou administratives ? Vous êtes aidant d'un proche vulnérable ? Vous êtes victime de violence ?

Le CCAS de Cagny peut vous informer et vous orienter vers les partenaires compétents. En cas de difficultés financières, le CCAS peut vous proposer des aides alimentaire ou financière.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une nouvelle adresse a été créée pour correspondre avec votre CCAS : ccas@cagny.fr



**UN BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
ET 30 JOURS
D'ESSAI⁽²⁾
GRATUITS**

1. Test non médical. 2. Sur prescription médicale. Audilab Normandie, RCS Caen 483 688 719, SARL 8 000€. Crédit image : Solair.

Audilab
Vivez comme vous l'entendez.

CAGNY

4 rue Edith Piaf
02 31 46 16 56

Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 14h-18h

Tous nos centres sur
www.audilab.fr



**300 CENTRES
AUDITIFS
EN FRANCE**

VIE ASSOCIATIVE

UNE ANNEE AU RUCHER



Lors de l'assemblée générale, les jeunes apiculteurs en herbe ont reçu un diplôme



UNE NOUVELLE ANNEE AU RUCHER

Après une pause bien méritée durant la période hivernale, l'association d'initiation à l'apiculture pour enfants est heureuse d'annoncer la reprise de ses activités. Avec l'arrivée des beaux jours et le réveil des ruches, c'est le moment idéal pour accueillir les jeunes curieux qui souhaitent découvrir le monde fascinant des abeilles.

L'objectif de l'association est d'offrir aux enfants une immersion pédagogique, ludique et sécurisée dans l'univers de l'apiculture, afin de leur transmettre les connaissances essentielles sur l'environnement et la biodiversité.

Les enfants pourront observer le travail des abeilles, comprendre leur rôle indispensable dans la pollinisation et apprendre les bases de l'apiculture. Ils découvriront également comment se fabrique le miel, ils apprendront à reconnaître une ouvrière, un faux bourdon

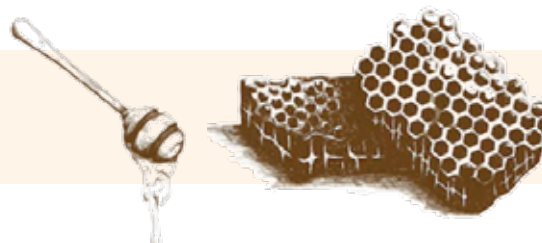
et une reine. Des séances pratiques au rucher, permettront aux jeunes participants d'endosser la tenue d'apiculteur, de manipuler le matériel et de récolter le miel que nous nous partagerons.

Au programme de cette année, une séance avec les parents qui le souhaitent et aussi une journée portes ouvertes pour les voisins du rucher qui se demandent parfois ce qui se passe dans les ruches.

L'association espère que cette nouvelle saison sera riche en sourires et en émerveillement, et qu'elle contribuera à former une nouvelle génération consciente de l'importance de préserver l'environnement.

Les inscriptions sont encore possibles. Les abeilles vous attendent !

Contact et inscriptions : Jérôme PAVIE - 06 28 04 22 47



CREA FLEURS

L'atelier d'art floral connaît cette année un très bel engouement et affiche complet avec 24 participants inscrits qui viennent chaque mois avec enthousiasme.

Les séances se déroulent dans une ambiance chaleureuse, propice à la créativité, où chacun, débutant comme initié, peut découvrir ou approfondir l'art d'assembler les fleurs, les feuillages et les matières naturelles.

Les cours sont conduits par deux animatrices et ont lieu un mercredi par mois à 14h, hors vacances scolaires, ce qui permet à tous de profiter d'un moment de détente régulier, tout en respectant le rythme de chacun. L'année a démarré début octobre et les participants ont déjà pu réaliser plusieurs compositions originales, guidés pas à pas pour apprendre de nouvelles techniques, harmoniser les couleurs et les matériaux.

Cet atelier est devenu un véritable rendez-vous créatif et convivial, où le plaisir de faire se mêle au plaisir de partager. Chaque séance apporte son lot de découvertes et de belles réalisations, pour le plus grand bonheur des passionnés de fleurs.



DECO PASSION

UN ATELIER RICHE EN CREATIONS

L'atelier Déco Passion réunit chaque lundi, de 18h à 20h (hors vacances scolaires), sept participantes passionnées par les arts créatifs. Depuis le mois d'octobre, elles se retrouvent avec enthousiasme pour explorer différentes techniques : peinture décorative, customisation d'objets, collage, modelage et bien d'autres inspirations.

Dans une ambiance conviviale, chacune laisse libre cours à son imagination, partage ses idées et progresse au fil des séances. Un véritable moment de détente et de création où toutes les envies prennent forme.

Les inscriptions sont encore possibles au 06 71 27 28 22.

ANCIENS COMBATTANTS - SECTION DE CAGNY

NOUVELLES INSCRIPTIONS

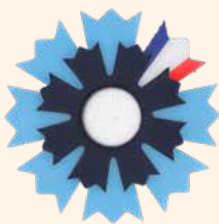
Le 5 septembre, au forum des associations, l'UNC a enregistré l'adhésion de 4 nouveaux membres. Le but de l'UNC est d'entretenir le souvenir des personnes qui ont donné leur vie pour la France. Pour cela, un hommage est rendu à chaque commémoration, les 8 mai, 18 juillet, 11 novembre et 5 décembre.

GALERIE PHOTOS

Vous pouvez voir les photos des commémorations sur le site de la commune dans la rubrique Galerie photo > Voir toutes les galeries > Anciens combattants (Pour voir les plus récentes, utilisez la flèche de gauche).

BLEUET DE FRANCE

Le Bleuët de France est proposé à l'occasion des commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Merci aux personnes qui ont participé à la collecte. L'argent récolté contribue à aider les militaires blessés, les familles endeuillées, les pupilles de la Nation et les victimes d'actes de terrorisme.



L'ASSOCIATION RECHERCHE UN PORTE-DRAPEAU

Vous avez plus de 16 ans, vous pouvez être porte-drapeau. Hautement symbolique, cette mission consiste à représenter la commune et l'association et à rendre hommage, au nom des concitoyen(ne)s, aux combattants et aux disparus en participant à la pérennité de leur mémoire.

Contact : 06 25 03 58 26

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant pour faire partie de l'association.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette année encore, un nombre important d'habitants ont participé à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Parmi eux figuraient les écoliers accompagnés de leurs professeurs, les enfants du conseil municipal des jeunes, les conseillers municipaux de Cagny, les adjoints au maire, Laurence Maurey, Maire, le major de la communauté de brigades de gendarmerie de Moulton, le député Arthur Delaporte. Les anciens combattants de l'AFN et les portes-drapeaux étaient accompagnés de la batterie-fanfare des Diables Bleus de Mondeville.

Avant de commencer la cérémonie, Claude Ferry, Président de l'association, a rendu un hommage appuyé à Éric Margerie décédé récemment : « *Les cérémonies patriotiques lui tenaient particulièrement à cœur et il était fier [...] d'honorer la mémoire de nos anciens tombés au champ d'honneur* ». Pendant le moment de recueillement, la batterie-fanfare a interprété un morceau qu'il appréciait, « Lueur » (Jeux de lumière - Antonin Viaud).



HOMMAGE AUX VICTIMES EN AFRIQUE DU NORD

Comme chaque année, le 5 décembre, une cérémonie commémorative est organisée en reconnaissance des sacrifices consentis pour la France par les militaires, dont la plupart appelés du contingent, et les supplétifs lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie entre 1952 et 1962. Cet hommage s'adresse également aux victimes civiles, aux rapatriés d'Afrique du Nord et aux personnes disparues.

Cette année, devant le monument aux morts, malgré la pluie et le vent, une dizaine de porte-drapeaux de Cagny et des environs, les anciens combattants, des élus et le public étaient accompagnés par la batterie-fanfare des Diables bleus de Mondeville.

ANIM CAGNY

MONTAGE DE LA CRECHE

L'association Anim' Cagny remercie ses membres, Jérôme Pavie et Joé pour le montage de la crèche extérieure ainsi que les enfants pour l'habillage des mannequins.



MARCHE DE NOEL



Cette année encore, Anim' Cagny a organisé le marché de Noël avec la participation d'une cinquantaine d'exposants, de l'AJC Basket, du Comité de jumelage et du Conseil municipal des jeunes.

Ce fut un week-end rempli de belles rencontres.

Merci aux exposants, à la mairie pour le prêt du matériel, à Madame le Maire pour son implication, au service technique pour son aide, à Éloïse Guilbert et bien entendu aux membres d'Anim' Cagny.

Un grand merci au père Noël pour sa présence !



MARTENAT CAEN

1 rue des Coursions 14630 CAGNY- 02 31 23 45 80

AVRANCHES
50220 POILLEY

SAINT-LÔ
50680 SAINT ANDRE DE L'EPINE

PONT-L'ÉVÊQUE
14130 PONT-L'ÉVÊQUE

CHERBOURG
50110 CHERBOURG EN COTENTIN

CLUB DE L'AMITIE

L'année 2025 s'est terminée avec le repas festif du 14 décembre à la salle des fêtes. L'association a eu le plaisir de recevoir 64 convives.

Les anniversaires du second semestre ont été fêtés le 9 décembre. De beaux projets à venir en 2026 : spectacle au zénith de Caen, journée à Château Gontier.

Merci à la municipalité pour son soutien tout au long de l'année.



COMITE DE JUMELAGE



Le comité de jumelage était de nouveau présent au marché de Noël les 15 et 16 novembre derniers. La vente de saucisses, marrons grillés et crêpes fut un succès. Le comité remercie de nouveau les membres de l'association pour leur implication et leur présence tout le long du week-end.

Les 5, 6 et 7 juin 2026, les membres du comité iront à Pirbright retrouver leurs amis anglais. Sept familles feront le voyage.

Si vous souhaitez des informations sur l'association, vous pouvez écrire à l'adresse cagny.pirbright@gmail.com.



CHORALE DE L'AMITIÉ

UNE TRADITION MUSICALE BIEN ANCREE A CAGNY

Depuis 2009, la Chorale de l'amitié fait vibrer la salle des fêtes de Cagny au rythme de la variété française et internationale. Forte de 26 choristes passionnés, la formation s'est imposée au fil des années comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique conviviale et chaleureuse.

Chaque saison, la chorale prépare un programme mêlant classiques intemporels, morceaux populaires et découvertes musicales venues d'ailleurs. Cette diversité fait la richesse de l'ensemble, qui aime partager son plaisir de chanter avec un public fidèle et toujours plus nombreux.



CAGNY - STADE MUNICIPAL - AVENUE DU PARC

Vide-greniers
de la
Chorale
de l'amitié

DIMANCHE
28 JUIN
2026 À CAGNY

Restauration sur
place
Café offert aux
exposants



RÉSERVATION AU 06 32 67 69 46

3€ le mètre / 5 m minimum si véhicule stationné sur l'emplacement



A VOS AGENDAS !

Concert : samedi 28 mars 2026

Vide-greniers : dimanche 28 juin 2026

Le traditionnel concert annuel de la Chorale de l'Amitié est un moment attendu dans la vie culturelle de Cagny. Au-delà de la prestation musicale, la soirée s'achève invariablement par le désormais célèbre pot de l'amitié, l'occasion pour les spectateurs d'échanger directement avec les choristes dans une atmosphère simple et conviviale.

L'édition 2026 aura lieu le 28 mars, à partir de 19h, à la salle des fêtes.

Comme chaque année, les choristes proposeront un programme renouvelé, mêlant harmonie des voix, plaisir de partager et esprit de camaraderie.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui souhaitent passer une soirée musicale placée sous le signe de la bonne humeur et de l'échange.

JARDIN PARTAGE



Le 6 septembre, les membres ont participé au Forum, ce qui a permis de présenter les activités de l'association aux visiteurs, avec un beau stand décoré de légumes et de fleurs récoltés dans le jardin.



© PARTELIOS

Le 25 novembre, l'association a signé une convention avec Partélios afin de contribuer, par des conseils et des animations, à la création d'un jardin partagé pour et avec les habitants de la résidence de l'Echauguette. En contrepartie, Partélios versera une subvention à l'association.



L'un des membres a rapporté des graines de légumes de son récent voyage en Thaïlande : ce sera l'opportunité d'essayer de nouvelles variétés, même si la lecture des étiquettes s'avère délicate...

Rendez-vous au printemps, pour la reprise des semis et plantations !

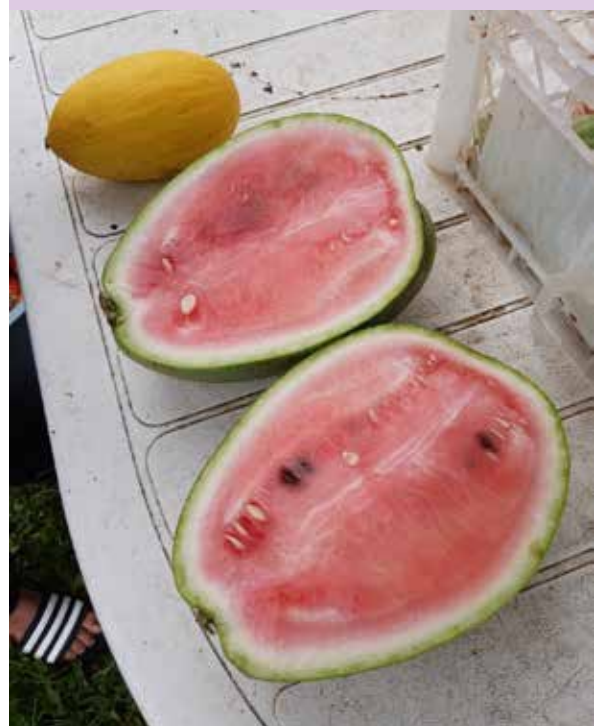


A VOS AGENDAS !

Portes-ouvertes avec pique-nique
samedi 30 mai 2026

L'été 2025 a été un peu mitigé par manque de pluie au mois d'août. Les membres du jardin ont malgré tout fait de belles récoltes de pommes de terre, tomates, haricots verts, pastèques, melons et raisins.

Le jardin est maintenant au repos, mais les jardiniers se retrouvent régulièrement le samedi, quand le temps le permet, pour récolter les légumes d'hiver (poireaux, carottes, choux de Bruxelles, chicorée frisée, mâche) et pour réfléchir aux aménagements à prévoir en 2026.



CAGNY RANDO

L'association a redémarré la saison avec 32 adhérents.

Trois randonnées ont été effectuées :

- les marais de Chicheboville,
- une sortie commentée de la Haute ville de Granville,
- une visite guidée « 1 000 ans d'histoire à Caen ».

Malheureusement deux randonnées ont été annulées à cause d'une mauvaise météo.

Quelques modifications ont été apportées sur le calendrier 2026.

Le bureau vous souhaite une bonne année !



CALENDRIER 2026

01/03/2026	Matinée Visorando 131257	De sources en fontaines départ de Bourgeauville	9 Km
29/03/2026	Matinée Visorando 28038189	Au fil de l'eau depuis Ranville	9.5 Km
26/04/2026	Matinée Visorando 432169	La Brèche au Diable Soumont St Quentin	9.2 Km
07/06/2026	Matinée Visorando 3602222	Boucle autour des Arpents du Soleil	7 Km
28/06/2026	Journée Pique-nique	A la découverte de l'Orne départ de Maizet	11 Km

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves, grâce à ses activités de l'année 2024/2025, finance le projet hip hop mis en oeuvre au cours de l'année scolaire, pour un montant de 5 382 €.



LAFORÊT
CAGNY - MONDEVILLE



6 RUE ÉDITH PIAF - 14630 CAGNY
02.31.15.64.85
cagny@laforet.com

PARRAINEZ UN
PROCHE ET GAGNEZ
JUSQU'À
500€*

 Laforêt Cagny Mondeville
 laforet.cagny

*Voir conditions sur www.laforet.com

SECTION JUDO CAGNY

LA SAISON 25-26 DEMARRE EN FORCE !

En octobre et novembre, la championne de Normandie du club Léa a découvert la catégorie d'âge supérieure. Un apprentissage difficile mais important pour être prêt après janvier lors des compétitions officielles.

Le circuit benjamin a aussi repris pour Alexia, Mya, Clément et Louka. Après 2 dates, Mya gagne les 2, Alexia finit 2^{ème} sur les 2, Louka obtient une 3^{ème} et 2^{ème} place et Clément est 2 fois 3^{ème}. Un apprentissage obligatoire pour être prêt en mai et pour les championnats.

Les poussins ont effectué leurs premiers circuits qui laissent présager de très bons résultats pour notamment Eser et Ediz KARAGOZ.

Il ne faut pas oublier Alassane qui a découvert sa 1^{ère} animation en baby en espérant que d'autres le suivent ensuite.

Pour les pré-poussins, Charly ramène une belle 1^{ère} place lors de l'animation à Potigny.

En jujitsu, Bertrand se classe 3^{ème} des championnats de Normandie et rate de peu la qualification pour les championnats de France.

LOTO

Le mois de novembre s'est clôturé avec le traditionnel loto. 150 personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour tenter de remporter une tour d'ordinateur offerte par La Passion de l'Informatique. Le club exprime sa gratitude à tous les acteurs de cette soirée : les participants, les bénévoles et La Passion de l'Informatique.



A VOS AGENDAS !

Rendez-vous pour la deuxième partie de saison, avec les différents championnats et l'événement annuel prévu les 7 et 8 mars 2026.

UN ANNIVERSAIRE MEMORABLE

Le club a fêté ses 60 ans lors d'un événement exceptionnel avec en guest star Joan-Benjamin GABA, médaillé d'argent aux JO et champion du monde, accompagné d'un jujitsuka brésilien multi-médaillé panaméricain Fabio DO VALLE BORGES.

300 judokas sur les tatamis, une ambiance incroyable, des démonstrations de haut niveau et surtout de magnifiques retrouvailles avec les anciens professeurs et membres du club. L'anniversaire s'est clôturé avec une superbe soirée dansante.



YOGA

YOGA HOME A CAGNY : UN CHEMIN POUR SOI

Depuis le mois de septembre, des cours de Hatha Vinyasa Yoga ont lieu à la salle des fêtes, le mercredi à 18h30.

Des participants de tout âge se retrouvent pour allier leur respiration et leurs mouvements. Les cours de yoga proposés par Sarrah rencontrent déjà un beau succès.

Le yoga est avant tout un chemin personnel, sans compétition et surtout sans échec : chacun avance à son rythme, dans le respect de ses possibilités. L'enseignante adapte les postures pour tous les niveaux et chacun peut s'y retrouver.

Chaque séance débute par un exercice de respiration en pleine conscience et un échauffement doux. Puis, les élèves pratiquent des asanas (postures en sanskrit). Pour finir, et bénéficier des bienfaits des postures, une méditation guidée est proposée.

Si vous avez envie de pratiquer une discipline qui n'est pas un sport, où il n'y a aucun esprit de compétition si ce n'est celui d'accepter ses possibilités, alors vous pouvez venir pratiquer durant une séance d'essai gratuite. Il reste quelques places.



Pour le moment, les participants ne sont que des femmes mais le yoga est ouvert à toutes et à tous. Sarrah espère bien pérenniser ce cours l'année prochaine et en ouvrir un autre à Cagny, en fonction de la demande.

Pour toute information ou pour réserver une place, contactez Sarrah au 06 37 59 58 72.

AJ CAGNY BASKET

Cette saison, le club comptabilise 159 licenciés répartis en 13 équipes de Baby à Loisirs.

Les jeunes du club s'engagent pour l'arbitrage en participant aux stages du Comité de Basket.

Le 6 septembre, l'AJ Cagny a accueilli le match de pré-saison opposant le club de Cherbourg (N2) à celui de Bayeux (N3). Cette manifestation a attiré près de 200 personnes.

Les 15 et 16 novembre, le club vous a régalié avec son vin chaud, son café, son chocolat chaud ainsi que de nombreuses pâtisseries et crêpes lors du marché de Noël.

Le goûter de Noël a eu lieu le 19 décembre en présence du Père Noël.

Un loto sera organisé le dimanche 12 avril.



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES



COLLECTE DES BIODECHETS

20 tonnes

C'est la quantité qui est collectée chaque mois grâce à vous dans les bornes d'apport volontaire situées sur le territoire de Val ès dunes.

Ces biodéchets sont ensuite traités localement sur une plateforme de compostage industriel ou par méthanisation. Leur valorisation permet la production d'un compost utilisé par des agriculteurs locaux.

**MERCI POUR VOTRE IMPLICATION.
ENSEMBLE CONTINUONS NOS EFFORTS !**



LE NOUVEAU CENTRE DE TRI NORMANTRI A ETE INAUGURE !



Qu'est-ce que cela change pour Val ès dunes ?

Les déchets recyclables (emballages et papiers) collectés par OTRI vont désormais être triés sur le territoire normand, à Colombelles, au lieu d'être envoyés par camion vers Le Mans.

Ils seront ensuite valorisés dans différentes filières adaptées, prêts à vivre leur seconde vie !





MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

ATELIERS NUMERIQUES

Maison de services au public les ATELIERS numériques



Programme
janvier - mars 2026

**Ouverts à tous !
Sur inscription**

Les arnaques

Comment les démasquer et adopter les bonnes pratiques pour les éviter.

**Jeudi 26 février 10h - 12h
Mercredi 25 mars 14h - 16h**

L'intelligence artificielle

Venez comprendre son fonctionnement et tester son utilisation.

**Mercredi 21 janvier 14h - 16h
Jeudi 19 février 10h - 12h**

Mon espace santé

Découvrez l'application, son utilité et comment s'en servir.

Jeudi 5 février 14h - 16h

L'atelier sera co-animé avec un agent de la CPAM du Calvados.

Tous les ateliers proposés sont **gratuits** et **l'inscription est obligatoire**.



Maison de services au public
4 bis route de Paris
14370 BELLENGREVILLE

02 31 23 68 08 - 07 85 63 22 37
msap@valesdunes.fr



LA BRASSERIE CAGNY



La Brasserie Cagny vous accueille dans sa salle redécorée pour un cadre encore plus chaleureux.

Possibilité de recevoir des groupes (formations, repas de fin année, ...) avec prestation sur mesure.

Accueil convivial, service rapide

Cuisine du marché, axée sur le fait maison

Vielles 100% françaises

Pizzas préparées et cuites sur place

Glaces artisanales

Vente à emporter

POUR RÉSERVER

☎ 02 31 80 43 11

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 16h

Rue du Grand Chemin, 14630 Cagny | Suivez nous sur les réseaux sociaux : @labrasserie_cagny



© CDC Valès dunes

AIDE AU BAFA



BAFA

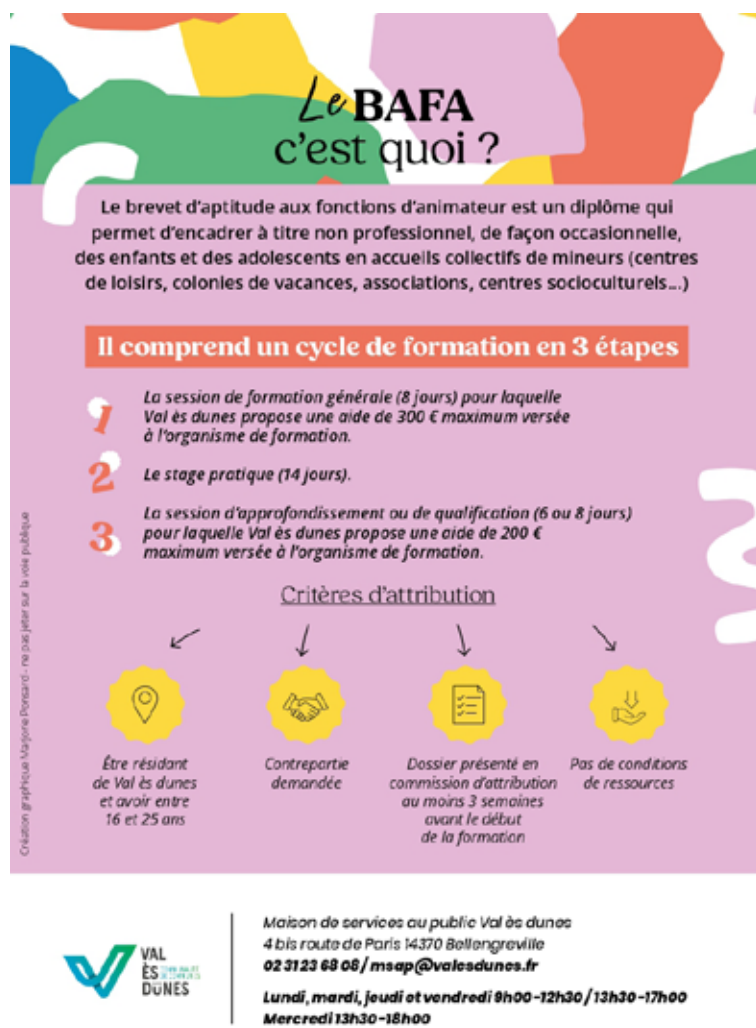
Passe *ton*
BAFA et
deviens un
super anim' !

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS, TU HABITES VAL ÈS DUNES

LA **M**aison de services au public

- T'informe sur le dispositif et les aides financières
- T'informe sur la formation
- T'accompagne sur les démarches administratives

Viens à la Maison de services au public Valès dunes pour en parler !
4 bis route de Paris 14370 Ballangreville
02 31 23 68 08 - msap@valesdunes.fr



Le BAFA c'est quoi ?

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, colonies de vacances, associations, centres socioculturels...)

Il comprend un cycle de formation en 3 étapes

- 1 La session de formation générale (8 jours) pour laquelle Valès dunes propose une aide de 300 € maximum versée à l'organisme de formation.
- 2 Le stage pratique (14 jours).
- 3 La session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours) pour laquelle Valès dunes propose une aide de 200 € maximum versée à l'organisme de formation.

Critères d'attribution

📍	🤝	📄	👤
Être résident de Valès dunes et avoir entre 16 et 25 ans	Contrepartie demandée	Dossier présenté en commission d'attribution au moins 3 semaines avant le début de la formation	Pas de conditions de ressources

Création graphique Mayjane Donard - ne pas jeter sur la voie publique

VAL ÈS DUNES
Maison de services au public Valès dunes
4 bis route de Paris 14370 Ballangreville
02 31 23 68 08 / msap@valesdunes.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h30 / 13h30-17h00
Mercredi 13h30-18h00

COMPETENCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes agit au quotidien pour améliorer votre cadre de vie.

Elle intervient dans de nombreux domaines essentiels :

- ▶ Développement économique et emploi
- ▶ Aménagement du territoire et urbanisme
- ▶ Transition écologique et environnement
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Mobilités, voirie
- ▶ Enfance, jeunesse, action sociale et services de proximité
- ▶ Tourisme, sport et patrimoine.

En mutualisant les moyens des communes, elle permet de porter des projets d'envergure, de renforcer les services et de répondre aux besoins des habitants en améliorant leur cadre de vie.

Une action collective, au service de toutes les communes et de leurs habitants.

AIDE AU PERMIS



Permis citoyen

Passe ton PERMIS et roule vers ton avenir !

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS, TU HABITES VAL ÈS DUNES
Tu es suivi par la Mission Locale et tu veux passer ton permis B (voiture) ou AM (2 roues ou quadricycle)

LA Maison de services au public

- T'informe sur le dispositif et les aides financières
- T'informe sur la formation au permis de conduire
- T'accompagne dans les démarches d'inscription ANTS (code NEPH) et tout au long de la formation

Viens à la Maison de services au public Valès dunes pour en parler !
4 bis route de Paris 14370 Bellengreville
02 31 23 68 08 - msap@valesdunes.fr

Le PERMIS CITOYEN Valès dunes qu'est-ce que c'est ?

Sous conditions, la communauté de communes te soutient pour le financement de la formation du permis, à hauteur de 500 € pour le permis B, et 150 € pour le permis AM. L'aide est versée directement à l'auto-école de ton choix.

Critères d'attribution

- Être résident de Valès dunes et avoir entre 16 et 25 ans
- Être sorti du système scolaire et suivi par la Mission Locale dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle
- Avoir obtenu le code
- Contrepartie demandée : réaliser une immersion de 35 heures pour le permis B et 7 heures pour le permis 2 roues au sein d'une association, d'une entreprise ou d'une collectivité sur Valès dunes

Le dossier est présenté en commission d'attribution.

La Maison de services au public peut te diriger vers le service de location de scooters Transmission 14

VAL ÈS DUNES

Maison de services au public Valès dunes
4 bis route de Paris 14370 Bellengreville
02 31 23 68 08 / msap@valesdunes.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h30 / 13h30-17h00
Mercredi 13h30-18h00



VIE ECONOMIQUE

VOUS ETES UNE ENTREPRISE CAGNAISE ET VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ARTICLE,
PUBLIER UNE INFORMATION OU UNE PUBLICITE (PAYANTE) DANS LE CAGNY ACTUS ?
ENVOYEZ UN MAIL A SERVICECOMMUNICATION@CAGNY.FR

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES

► LES DELICES DE SAM

Traiteur (nems, samoussas, apéritif)

06 10 43 81 99



► KUZ

Kebab, bowl, burger, poulet frit

44 bis route de Paris



P 40

► ADMINESS

Assistance administrative et commerciale



► BOULANGERIE AU FOURNIL DE CAGNY

Changement de propriétaire

49 allée Saint Germain



► SWAÏNNA BIEN ETRE

Onglerie, cils, détente, moulage d'empreintes

07 87 22 46 06



TAXE DE SEJOUR

HEBERGEURS, PENSEZ A VOUS DECLARER EN MAIRIE !



La taxe de séjour instaurée par la communauté de communes Valès dunes est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 (cf. *Cagny Actus précédent*).

Dans ce cadre, tous les hébergeurs de la commune doivent se faire recenser en mairie.

Pour déclarer votre meublé de tourisme ou votre chambre d'hôtes

- ☒ Rendez-vous sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R14321
- ☒ Remplir le formulaire en ligne
- ☒ Le télécharger puis l'imprimer
- ☒ L'envoyer en recommandé ou le déposer en mairie

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La municipalité essaie de préserver le meilleur cadre de vie possible pour ses habitants et, à ce titre, lutte contre la publicité invasive (panneaux sauvages, drapeaux, flammes et autres affichettes).

Désormais, toute occupation du domaine public (publicité mais aussi petits matériels et agencements) devra faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie.

Si l'autorisation n'était pas accordée, la mairie pourrait être amenée à retirer le matériel concerné.

COMMERCES AMBULANTS

NOUVELLE TARIFICATION

Depuis le 1^{er} janvier, toute occupation hebdomadaire du domaine public communal par un commerce ambulant fera l'objet d'une redevance fixée à 40 € par mois, payable d'avance.

JOURS DE PRESENCE

Mercredi	Chez Dioune
Jeudi	Michaël Pizzas
Vendredi	A bon port

ETAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES ET DECES

NAISSANCES *

- ▶ 26 SEPTEMBRE 2025 : Novak DEBARD
- ▶ 12 OCTOBRE 2025 : Billie OLARD CHATELET
- ▶ 15 OCTOBRE 2025 : Mathis DELAMARE
- ▶ 22 OCTOBRE 2025 : Aria BOUET
- ▶ 31 OCTOBRE 2025 : Lyah BERTHOUT
- ▶ 18 NOVEMBRE 2025 : Charly NORMAND CUESTA
- ▶ 16 DECEMBRE 2025 : Romy PICARDAT
- ▶ 28 DECEMBRE 2025 : Muhammed KEKEC

Félicitations aux parents !



** Seules sont mentionnées les naissances avec autorisation de diffusion.*

MARIAGES *

- ▶ 18 OCTOBRE 2025 : Damien NORMAND et Sandrine CUESTA
- ▶ 25 OCTOBRE 2025 : Julien BARON et Lucie SCelles

Félicitations aux mariés !

** Seuls sont mentionnés les mariages avec autorisation de diffusion.*



DECES

- ▶ **1^{er} SEPTEMBRE 2025** : Elliane RESSENCOURT née LEREBOURS (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **27 SEPTEMBRE 2025** : Pascal LEGRAND
- ▶ **29 SEPTEMBRE 2025** : Evelynna POULAIN née AILLET (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **3 OCTOBRE 2025** : Nicole MONROCQ (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **9 OCTOBRE 2025** : Paul DOUTE (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **27 OCTOBRE 2025** : Eric MARGERIE - Maire de Cagny
- ▶ **13 NOVEMBRE 2025** : Bernadette COMBAUX (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **22 NOVEMBRE 2025** : Jeannine MARIE née LEBASNIER (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **30 NOVEMBRE 2025** : Roger LESUEUR (EHPAD Les Orchidées)
- ▶ **20 DECEMBRE 2025** : Sylvie HAYS
- ▶ **3 JANVIER 2026** : Guy AUVRAY
- ▶ **5 JANVIER 2026** : Dominique LE PENVEN

Sincères condoléances aux familles et aux proches.



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le 20 novembre 2025, M et Mme CABOOTER ont fêté leur 60 ans de mariage. Ils s'étaient mariés à Villaines la Carelle en 1965. Le couple habite la commune de Cagny depuis plus de 40 ans. M CABOOTER a travaillé à la sucrerie jusqu'à sa retraite. Bien que le couple n'ait pas pu célébrer cet événement en mairie, la municipalité leur souhaite un bel anniversaire de mariage.





FEVRIER

- ▶ **DIMANCHE 1^{ER}** : Randonnée et galette (Cagny Rando)
- ▶ **SAMEDI 7** : Soirée du club (AJC Basket)
- ▶ **MARDI 10** : Conseil Municipal
- ▶ **MERCREDI 11** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **JEUDI 12** : Matinée d'éveil (Relais Petite Enfance)
- ▶ **VENDREDI 13** : Atelier créatif adulte (Bibliothèque)
- ▶ **SAMEDI 14** : Soirée du club (FC Cagny)
- ▶ **MARDI 17** : Atelier d'écriture adulte (Bibliothèque)
- ▶ **MERCREDI 18** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **JEUDI 19** : Matinée d'éveil (Relais Petite Enfance)
- ▶ **MARDI 24** : Atelier créatif enfant (Bibliothèque)
- ▶ **VENDREDI 27** : P'tit cinéma (Bibliothèque)



MARS

- ▶ **DIMANCHE 1^{ER}** : Randonnée (Cagny Rando)
- ▶ **MERCREDI 4** : Atelier créatif enfant (Bibliothèque)
- ▶ **MERCREDI 4** : Don du sang
- ▶ **SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8** : Animation judo et jujitsu (Section Judo Cagny)
- ▶ **DIMANCHE 8** : Carnaval (Conseil Municipal des Jeunes)
- ▶ **MARDI 10** : Conseil Municipal
- ▶ **JEUDI 12** : Matinée d'éveil (Relais Petite Enfance)
- ▶ **VENDREDI 13** : Atelier créatif adulte (Bibliothèque)
- ▶ **DIMANCHE 15** : Elections municipales (1^{er} tour)
- ▶ **MERCREDI 18** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **DIMANCHE 22** : Elections municipales (2nd tour)
- ▶ **MARDI 24** : Atelier d'écriture adulte (Bibliothèque)
- ▶ **MERCREDI 25** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **JEUDI 26** : Matinée d'éveil (Relais Petite Enfance)
- ▶ **SAMEDI 28** : Concert (Chorale de l'Amitié)
- ▶ **SAMEDI 28** : Printemps du Tennis (Tennis Club Cagny)
- ▶ **DIMANCHE 29** : Randonnée (Cagny Rando)
- ▶ **MARDI 31** : Distribution des colis aux seniors



AVRIL

- ▶ **JEUDI 2** : Matinée d'éveil (Relais Petite Enfance)
- ▶ **SAMEDI 4** : Chasse aux oeufs (Association des parents d'élèves)
- ▶ **DIMANCHE 12** : Loto (AJC Basket)
- ▶ **MARDI 14** : Conseil Municipal
- ▶ **DIMANCHE 26** : Randonnée (Cagny Rando)
- ▶ **JEUDI 30** : Matinée d'éveil (Relais Petite Enfance)



MAI

- ▶ **DIMANCHE 10** : Vide-greniers (Twirling Sport Cagny)
- ▶ **MARDI 12** : Conseil Municipal
- ▶ **SAMEDI 30** : Journée non-stop (Tennis Club Cagny)
- ▶ **SAMEDI 30** : Portes-ouvertes et pique-nique (Jardin partagé)

Publication à diffusion gratuite – Dépôt légal : Février 2026 - Droits photos : Mairie de Cagny, Freepik, Ouest France, Val ès dunes - Partélios - Impression : Klik Studio - Directrice de publication : L. MAUREY - Mise en page/ rédaction : J. ADDE

DIMANCHE 8 MARS 2026, 15H
CARNAVAL DU CMJ

